

# "Considérons le sport comme un métier!"

Autor(en): **Ogi, Adolf**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mobile : la revue d'éducation physique et de sport**

Band (Jahr): **2 (2000)**

Heft 5

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-996135>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# «Considérons le sport comme un métier!»

Le sport (d'élite) suisse a trouvé, on le sait, un de ses plus illustres partisans et avocats en la personne du président de la Confédération. Dans l'entretien qu'il a bien voulu consacrer à «mobile», Adolf Ogi nous a fait part de l'importance qu'il accorde à l'apprentissage professionnel de sportif d'élite et des réflexions que lui inspirent les sujets qui font aujourd'hui l'actualité de la politique du sport.

**«mobile»:** Aux pages 40 et 41 de ce numéro, nous retraçons le parcours de jeunes sportifs et sportives d'élite qui ont abandonné leur apprentissage pour faire carrière dans leur discipline sportive et qui n'ont jamais repris leur formation professionnelle. Pouvez-vous nous expliquer ce que vous avez entrepris pour résoudre ce problème?

**Adolf Ogi:** Je connais bien le problème. Déjà à l'époque où je dirigeais la Fédération suisse de ski, j'ai pu constater que les jeunes talents n'arrivaient pas à concilier études et sport ou apprentissage et entraînement. Depuis cette époque – qui remonte à plus de 30 ans – rien n'a changé ou presque. Or le sport d'élite ne souffre pas de demi-mesures. Celui qui dit oui au sport d'élite se doit de créer les conditions cadres nécessaires à sa viabilité. J'ai donc, dans cette optique, confié à l'Office fédéral du sport le mandat d'analyser la situation actuelle en collaboration avec l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie et de créer les bases nécessaires à l'introduction d'un apprentissage de sportif professionnel. Le projet sera vraisemblablement mis en consultation encore dans le courant de l'automne par l'OFFT.

**Peut-on vraiment considérer le sport d'élite comme une profession quand on sait qu'il ne peut être pratiqué que pendant un temps relativement court?**

Le sport d'élite n'a effectivement valeur de profession que dans quelques sports bien précis – et il constitue par définition une activité limitée dans le temps. Mais je sais, de par les nombreuses discussions auxquelles j'ai participé et les multiples lettres qui m'ont été adressées, qu'il y a un maillon manquant dans la

chaîne parents – école – travail – sport d'élite. Nous sommes aujourd'hui confrontés à un besoin manifeste, à une demande croissante. On rencontre de plus en plus de gens dont le premier métier est le sport, par là j'entends aussi le sport d'élite. Les sportives et les sportifs d'élite devraient donc avoir la possibilité d'obtenir dans leur domaine d'activité un certificat de capacités reconnu, combiné à des options complémentaires. Fort de ce document, ils pourraient ensuite apprendre, en suivant des stages de perfectionnement ciblés en cours d'em-

**«Le sport d'élite devient de plus en plus une profession principale.»**

ploi, un deuxième, voire un troisième métier. Ce qui est loin d'être inhabituel, puisque parmi les apprentis d'aujourd'hui, il n'y en a quasiment pas un qui finira sa vie professionnelle dans le métier qu'il a appris.

**On sait que les Suisses ont de la peine à considérer le sport d'élite comme une profession. Pourquoi le sport reste-t-il à leurs yeux une activité de loisirs?**

Le sport a, pendant longtemps, simplement été la plus belle activité accessoire du monde. Une activité sensée, source de détente et de plaisir, que l'on pratique pendant son temps libre. Le sport va en principe continuer à jouer ce rôle pour la majorité des Suisses. Mais, ces dernières années, le sport d'élite a pris énormément d'importance. La plus belle des activités accessoires est devenue pour un nombre croissant de personnes leur passion numéro un, voire leur priorité numéro un, parfois même leur gagne-pain. Voyez l'impact qu'ont Les Jeux olympiques sur les plans les plus divers, ou bien la popularité des championnats

d'Europe et du Monde de football. Même celui qui se «contente» de faire du sport en amateur ne saurait fermer les yeux sur cette réalité. Soyons honnêtes: qui d'entre nous n'a jamais jubilé en voyant notre équipe nationale marquer le but de la victoire ou pesté en voyant un de nos skieurs tomber?

**Les sports de moindre importance, auxquels les médias n'accordent que peu d'attention, ne peuvent pas être pratiqués sur une base professionnelle. Le projet qui vise à faire du sport d'élite une profession ne va-t-il pas induire une discrimination entre les disciplines sportives?**

Effectivement, du point de vue financier et médiatique, il y a une très grande différence entre les différentes disciplines sportives. Elle peut s'expliquer de multiples façons. Mais il serait faux de parler de discrimination. Je suis convaincu qu'un apprentissage sérieux de «footballeur d'élite» ou de «skieuse d'élite» ne va en rien contribuer à élargir le fossé qui existe déjà entre les sports riches et ceux qui le sont moins. Au contraire. Il n'est pas exclu que les disciplines moins professionnalisées puissent profiter des concepts ou des modules de formation mis en place par les poids lourds du sport.

**Certains sportifs professionnels gagnent beaucoup plus que vous. Ne craignez-vous pas que vos visions contribuent à alimenter cette inflation?**

Une bonne formation est le fondement de tout emploi intéressant. Le sportif qui veut gagner de l'argent, voire beaucoup d'argent, doit fournir des performances supérieures à la moyenne. Son salaire sera régi par le principe de l'offre et de la demande. Mais, si nous renonçons à offrir à l'avenir une formation spécifique à





nos skieurs et skieuses, nos joueurs de hockey et nos athlètes, ils ne pourront plus faire du bon travail... Concrètement, cela signifie qu'en disant oui au sport d'élite, nous nous devons de créer les conditions cadres nécessaires à sa viabilité. Sans réserve et sans compromis.

**Cette idée d'apprentissage n'est que le volet d'un projet plus ambitieux censé déboucher sur un nouveau programme national de politique du sport. Quels objectifs visez-vous à travers ce projet?**

Ce programme, élaboré conformément au mandat donné par le Conseil fédéral en décembre 1999, vise à unir les forces du sport suisse et à mieux exploiter les synergies existantes. Nous devons être conscients que nous disposons, dans ce pays, d'un excellent système de formation. C'est pourquoi il est essentiel que les milieux de la formation, de la poli-

tique et du sport collaborent étroitement et fassent preuve de solidarité. Le simple fait de partager des idées, d'avoir des objectifs et des programmes d'actions peut déjà être suivi de nombreux effets positifs. Je suis convaincu que ce nouveau programme de politique du sport constituera un jalon important pour que, de nation sportive, la Suisse devienne une nation du sport. D'autres pays, et plus particulièrement les pays scandinaves, qui sont comparables au nôtre, ont apporté la preuve que cette évolution était possible. Alors pourquoi ne réussissons-nous pas à franchir aussi ce pas?

**L'une des finalités de ce programme consiste à amener l'Etat à prendre des mesures plus sévères contre le dopage. Comment cette intention se traduira-t-elle dans la pratique?**

Avant de répondre à votre question, laissez-moi vous dire que je suis convaincu de la valeur positive du sport, y compris de celle du sport d'élite. Mais cela ne signifie pas qu'il faille fermer les yeux sur les excès qu'il génère, tels que la violence, la corruption ou justement le dopage. Le sport s'est rendu compte qu'il en va de sa crédibilité, l'Etat s'est rendu compte qu'il a besoin de dispositions légales percutantes pour pouvoir punir l'entourage du sportif en cas de faute. Les contrôles et les sanctions prises contre le sportif restent l'affaire de l'Association olympique suisse qui dispose depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier de professionnels du contrôle antidopage. Le programme national de politique du sport a pour objectif de coordonner harmonieusement la prévention et la recherche, les contrôles

**Adolf Ogi: les yeux rivés sur l'avenir du sport d'élite.**



et les sanctions. Personnellement, je continuerai à tout mettre en œuvre pour assécher le marais du dopage et assainir le sport.

**Sur votre bureau, une révision d'ordonnance attend d'être approuvée: celle concernant l'encouragement de la gymnastique et des sports, qui prévoit un assouplissement du nombre de leçons d'éducation physique à l'école. Pourquoi n'avez-vous pas encore ratifié ce texte?**

Ma position était claire depuis le début: oui à un assouplissement, non à une diminution. Les jeunes ne doivent pas faire les frais de la controverse née d'une volonté d'économies qui chercherait à ré-

duire le nombre d'heures obligatoires d'éducation physique à l'école. Ce serait injuste. Pour en arriver à formuler le nouveau texte de l'ordonnance, il a fallu procéder à une vaste consultation et organiser de nombreuses discussions, en particulier avec la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique. Je suis convaincu que les nouvelles prescriptions répondent aux besoins actuels de l'école. Elles sont le fruit d'une confiance réciproque. La décision du Conseil fédéral suivra en temps voulu. Je suis conscient que le nouveau texte de l'ordonnance constitue une disposition minimale – personnellement, j'aimerais bien qu'il puisse y avoir une

heure d'éducation physique par jour au programme des écoles au lieu de trois par semaine, comme c'est actuellement le cas!

**L'une de vos principales préoccupations est d'évaluer la qualité de l'enseignement de l'éducation physique et du sport. Pouvez-vous nous donner une idée des premiers résultats du projet de recherche initié par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique et votre département, le DDPS?**

Je suis fier que, pour la première fois, un projet de recherche soit mené conjointement par le DDPS et la CDIP. Il y a encore trop d'endroits où la qualité – et non seulement la quantité – des leçons d'éducation physique laisse à désirer. Je suis un homme impatient, mais je sais que la recherche a besoin de temps. Néanmoins, dès que des lacunes ou des faiblesses ont été identifiées, il faut prendre des mesures pour y remédier. J'espère pouvoir compter sur la collaboration active et constructive de toutes les forces impliquées dans l'enseignement de l'éducation physique et du sport. L'éducation physique à l'école est une école de vie. Et l'objectif premier de cet enseignement n'est-il pas justement de préparer les jeunes à affronter la vie?

**Vous avez récemment présenté le plan directeur de l'armée XXI. Les sportifs d'élite auront-ils la possibilité de s'entraîner pendant toute la durée de leur service militaire?**

Un groupe de projet est en train de plancher sur la question. Je sais que de nombreux modèles de promotion du sport d'élite sont discutés dans l'armée. Ces modèles qui sont tous tournés vers l'avenir cherchent à concilier les intérêts de l'armée et du sport, ce qui n'est pas toujours facile. Les expériences positives réalisées dans le cadre du stage pour sportifs d'élite de l'école de recrues ont

**« Les jeunes ne doivent pas faire les frais de la controverse au sujet des trois heures d'éducation physique. »**

permis de développer une collaboration constructive de tous les intéressés. Avec la mise en place de l'armée XXI, qui se caractérisera par sa modernité et son efficacité, on verra sans nul doute également se profiler à l'horizon des moyens modernes et efficaces de promouvoir le sport d'élite.

m

«Le sport est une école de vie» Adolf Ogi applique le précepte à la lettre.

Foto: Keystone